

VOL. 14, Tome 3 • MAI à mi-AOÛT 2021

L'INDISPENSABLE



Ensemble, au de la **NATURE**

NOUVELLE ADRESSE : 2215, BOUL. VALCARTIER



SAINT - GABRIEL
- DE -
VALCARTIER



Crédit photo : Allison Kirkwood



VIE MUNICIPALE

P. 2



LOISIRS

P. 8-10



VIE CITOYENNE

P. 3-6, 11



INFORMATIONS PRATIQUES P. 12



VIE COMMUNAUTAIRE

P. 7, 8

LES BUREAUX MUNICIPAUX SERONT FERMÉS LUNDI 24 MAI, JEUDI 24 JUIN ET JEUDI 1 JUILLET.



VIE MUNICIPALE

MOT DU MAIRE



J'espère que tous apprécie notre climat du début du printemps. Le printemps est traditionnellement une période de démarrage de nouveaux projets et un démarrage précoce est certainement un bonus agréable!

Comme mentionné dans la dernière édition de l'Indispensable, notre projet majeur pour cette année est la construction d'un toit pour notre patinoire. Nous avons fait une demande de subvention dans le cadre d'un programme d'infrastructure fédéral-provincial (PAFIRS) et je suis très heureux d'annoncer que notre demande a été approuvée. Dans le cadre de ce programme, les gouvernements provincial et fédéral contribueront chacun pour un tiers du coût du projet. Par conséquent, le montant maximal de la subvention est de 2 002 497 \$. Chaque niveau de gouvernement fournissant 1 001 248,50 \$. C'est une excellente nouvelle pour notre Municipalité et je tiens à remercier chaleureusement les deux gouvernements pour leur soutien! Les travaux devraient débuter la première semaine de mai et s'achever à la mi-juillet.

Depuis de nombreuses années, nous transportons notre collecte de déchets en vrac (monstres ménagers) dans un écocentre à Stoneham. Le Conseil a décidé d'ouvrir notre propre Écocentre qui devrait être opérationnel pour le début de l'été. Cela nous permettra de réaliser des économies considérables en temps et en frais de transport. Je voudrais également attirer votre attention sur le fait que la semaine du 16 au 22 mai est la semaine nationale des travaux publics. Nous sommes très privilégiés d'avoir un service des Travaux publics aussi efficace. Leur rôle de planification, de construction, de gestion et d'opération de nos besoins collectifs est souvent tenu pour acquis, mais est tellement nécessaire à notre qualité de vie. Félicitations à notre directeur des travaux publics Dany Laberge et à son équipe dévouée pour un travail bien fait!

Je sais que nous sommes tous fatigués d'entendre parler de la COVID-19. Nous approchons cependant de la fin et je vous encourage tous à respecter les directives de la Direction de la Santé publique pour que nous puissions tous retrouver notre mode de vie normal! Soyez prudents et passez un bel été!



« Nous sommes très chanceux d'avoir un service des travaux publics aussi efficace. Leur rôle de planification, de construction, de gestion et d'exploitation de nos besoins collectifs est souvent tenu pour acquis, mais est tellement nécessaire à notre qualité de vie. »

PROGRAMME MUNICIPAL DE VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES 2021

La Municipalité procédera à la vidange des fosses septiques du territoire cet automne (entre le 1er septembre et le 1er novembre). Ce service est offert sans frais additionnels et sous certaines conditions. Conformément à la réglementation provinciale en la matière (Q-2, r.22), la vidange d'une fosse septique utilisée à l'année est obligatoire tous les 2 ans et tous les 4 ans pour une fosse septique utilisée de manière saisonnière.

Une vidange régulière, combinée à une construction septique de qualité ainsi qu'un entretien adéquat de votre système vous permettra de profiter du plein potentiel de votre système, maximiser sa durée de vie utile et protéger votre investissement.

Tapez « Guide des bonnes pratiques systèmes septiques » dans Google pour obtenir le **Guide des bonnes pratiques systèmes septiques** du Ministère de l'Environnement.

Plus d'information à suivre d'ici la fin de l'été dans l'Indispensable, réseaux sociaux et site Internet de la Municipalité.

RAPPEL D'OFFRE POPOTE ET MULTI-SERVICES



Nous offrons le service de **livraison de repas chauds** à domicile le midi, que vous en ayez besoin à court ou à long terme, ce service peut vous aider et alléger votre quotidien :

⇒ Pour seulement 7 \$ par repas, incluant soupe, repas et dessert, vous n'avez pas le souci de faire la vaisselle. Vous pourriez être admissible (70 ans et plus) au crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés de Revenu Québec.

Nous offrons également les services **d'accompagnement-transport** pour des raisons médicales. Ce service n'est pas un service de taxi, les accompagnements-transports sont effectués par des bénévoles. Vous ne payez qu'une compensation, remise en totalité au bénévole, pour rembourser les frais d'essence.

Si vous désirez utiliser nos services, vous pouvez communiquer avec nous au **418-845-3081** ou avec Pamala au **418-844-2097** poste 226.



VIE CITOYENNE

URBANISME

SPA de Québec

Programme de chats de ferme

Il y a quelques semaines, la SPA de Québec a lancé un programme de chats de ferme. Il s'agit de remplacer des chats stérilisés, micropucés et vaccinés dans des bâtiments agricoles parce qu'ils sont trop craintifs pour aller à l'adoption traditionnelle. Ces animaux contrôleront la vermine et ne se reproduiront pas, comme ils ont été opérés. [La SPA est actuellement à la recherche de producteurs agricoles intéressés à accueillir un tel animal.](https://spadequebec.ca/chats-de-ferme/) Pour plus de détails : <https://spadequebec.ca/chats-de-ferme/>



Retour des cages-trappes

Comme nous avons passé la date du 1er avril, il est à nouveau permis d'utiliser des cages-trappes pour capturer, par exemple, des chats errants, jusqu'au 31 octobre prochain. Les modalités d'usage des cages-trappes sont relativement simples et peuvent varier légèrement d'une municipalité à l'autre. Habituellement, un dépôt sera exigé et il sera remboursé si la cage est ramenée dans les délais et sans bris. D'autres légers frais peuvent s'appliquer selon les circonstances. Plus de détails : <https://spadequebec.ca/services/location-de-cages-de-capture/>

La Municipalité sollicite la collaboration des résidents à l'effet de ne pas laisser vos bacs à ordures et recyclage trop longtemps sur le bord de la route une fois qu'ils ont été vidés, et ce, afin d'éviter des risques de vol. Merci !



Responsabilités -propriétaires de chiens

Bien que le chien puisse être votre meilleur ami, certains représentants de la race canine peuvent faire grogner les voisins. Si vous êtes propriétaire d'un chien, assumez vos responsabilités:

- ◆ Respectez les dispositions visant les chiens figurant dans le Règlement municipal
- ◆ Respectez votre voisinage en adoptant un comportement responsable à l'endroit de votre chien et de ses besoins (**Ramassez et jetez leurs crottes!**)
- ◆ Ne laissez pas japper votre chien inutilement
- ◆ Gardez votre chien attaché ou en laisse en tout temps



Merci pour votre collaboration!

Accès publics à la rivière Jacques-Cartier

Les points d'accès publics à la rivière Jacques-Cartier (pont Clark, pont de ciment sur Redmond et pont de bois sur Redmond) sont devenus très populaires ces dernières années. Même si nous savons que ce ne sont pas seulement les résidents qui profitent de ceux-ci, la Municipalité tient à rappeler les consignes de bases pour leur utilisation.

- Stationnement: respecter les directives de stationnement dans les espaces alloués et sur le bord du chemin. C'est-à-dire, ne pas stationner sur la pelouse et où il y a une interdiction de stationnement. Ne pas vous arrêter sur la voie publique pour débarquer soit une embarcation ou des personnes. Il y a des endroits très dangereux avec des courbes où la visibilité est réduite.
- Sécurité: porter une attention particulière aux piétons lorsque vous circulez en véhicule à proximité des accès. Beaucoup de jeunes familles y sont présentes. Un accident est trop vite arrivé !
- Respect: respecter l'endroit et les autres. Utilisez les installations septiques là où il y en a et mettez vos ordures dans les poubelles mises à votre disposition. Ne vous attardez pas aux tables à pique-nique et ne les réservez pas d'avance. Laissez les autres en profiter également.



Crédit photo: Véronique Fillion



VIE CITOYENNE

TRAVAUX PUBLICS

Offre d'emploi étudiant d'été

TRAVAUX PUBLICS :

Entretien des terrains municipaux et divers travaux manuels. Vous devez obligatoirement posséder un permis de conduire pour appliquer sur ce poste.

Conditions d'admissibilité pour cet emploi:

- ◆ 5 jours par semaine débutant le 25 mai;
- ◆ Être âgé de 16 ans et plus;
- ◆ Être étudiant et retourner aux études à l'automne 2021.

La priorité sera accordée aux résidents de Saint-Gabriel-de-Valcartier.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir un CV au plus tard le **14 mai 2021** au bureau municipal de Saint-Gabriel-de-Valcartier (2215, boul. Valcartier). Vous pouvez également envoyer votre CV par courriel au admin@munsgdv.ca. Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec Dany Laberge au Service des travaux publics au 418-844-1218.

Vannes d'entrée d'eau



Chaque résidence desservie par le réseau d'aqueduc est munie d'un système de raccordement pour l'alimentation en eau. La tête de la bouche à clé de branchement au réseau d'aqueduc qui sort de terre sur votre terrain, communément appelée « bouteille » est enfouie dans le sol, généralement en façade du bâtiment et habituellement à la limite de la propriété entre l'emprise de la ville et celle du propriétaire. Il est d'ailleurs très important qu'elle soit **visible, accessible et facilement repérable en tout temps**. Personne d'autre qu'un employé de la Municipalité n'est autorisé à manipuler ce branchement d'eau.

À partir du 30 avril, toutes les structures considérées comme temporaires telles que les garages (en panneaux de bois, toile ou vinyle), les abris pour les arbres et les clôtures à neige doivent être démontées. Ces structures sont autorisées du 1^{er} octobre au 30 avril. **Par respect pour votre voisinage, veuillez vous conformer à ce règlement sous peine d'amende (200 \$ minimum par jour d'infraction continue).**



Piscine sécuritaire = baignade parfaite!

Le gouvernement du Québec de même que plusieurs municipalités ont adopté des réglementations pour assurer la sécurité des piscines résidentielles. Leur application vise à réduire les risques de noyade, particulièrement chez les jeunes enfants de moins de 5 ans, et ce, en contrôlant et protégeant l'accès aux piscines résidentielles.

Le règlement concerne :

- Piscine creusée
- Piscine semi-creusée
- Piscine hors terre
- Piscine démontable (paroi souple, gonflable ou non)
- Spa à capacité supérieure à 2000 litres
- N'importe quel autre bassin résidentiel artificiel extérieur, permanent ou temporaire, destiné à la baignade, dont la profondeur d'eau est de 60 cm ou plus. Un permis municipal est obligatoire pour toute nouvelle installation ou toute modification aux installations existantes. Renseignez-vous auprès de la Municipalité en cas de doute ou pour entamer les démarches pour l'obtention du permis. Au besoin, la Municipalité est disponible pour faire des inspections volontaires. Cette inspection est obligatoire suite à l'obtention du permis et à la réalisation des travaux. Pour plus d'information : <http://www.baignadeparfaite.com>





VIE CITOYENNE

TRAVAUX PUBLICS

30 MAI - COLLECTE DE RDD

La Municipalité offrira gratuitement une collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) par apport volontaire le **dimanche 30 mai de 9 h à 15 h** dans le stationnement du garage municipal (2215, boul. Valcartier). ***Vous devez venir porter vos matières dangereuses vous-même au point de collecte.***

Voici la liste des matières qui seront récupérées :

PEINTURES

Peintures vendues : soit dans les commerces de détail (contenants de 100 ml et plus); soit dans les commerces en gros (contenants de moins de 170 litres pour fin architecturale seulement); apprêts et peintures (latex, alkyde, émail ou autre); peintures à métal ou antirouille : peinture aluminium, teintures, vernis; laques; produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont les scellants acryliques pour entrées d'autos; peintures de signalisation (celles disponibles dans les commerces de détails); peintures en aérosols

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX ORGANIQUES

Acétone, adhésifs, aérosols, allume-feu solide, alcool à friction, allume-feu liquide, colle, cire, antigel, calfeutrant, colorant, ciment plastique, combustible solide, combustible à fondue, dégèle serrure, dégraissant, détacheur à l'huile, diluant à peinture, distillat de pétrole, encré, époxy, essence, éthylène glycol, goudron à toiture, graisse à moteur, huile à chauffage et à lampe, lubrifiant, méthanol, naphte, poli, poly filo, protecteur à cuir, suède ou vinyle, résine liquide, scellant à silicone, séparateur de tapisserie, teinture à souliers, térébenthine, toluène

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX INORGANIQUES

Acides, bases, oxydants, piles, pesticides et insecticides

Ampoules fluocompactes

Si vous n'êtes pas convaincu qu'un produit dont vous voulez vous départir figure sur la liste, vous pouvez l'apporter le jour de la collecte et les employés sur place pourront vous informer.

Chaque contenant doit être exclusivement de provenance résidentielle. Tous les produits doivent être dans leur contenant d'origine. Ne pas mélanger de produits pour une question de sécurité. Lors de cette collecte, vous pouvez également apporter vos huiles usées, filtres à l'huile usagés et contenants d'huile (**usage non commercial seulement**). Ce service est également offert gratuitement tout au long de l'année par la Municipalité sur rendez-vous seulement. Merci de participer activement pour un environnement propre et sain!

Collecte feuilles mortes

Les sacs de feuilles ne sont pas ramassés lors de la collecte régulière des ordures ménagères. Une collecte spéciale aura lieu la semaine du 3 mai. Les sacs de feuilles doivent être déposées au bord de la route devant votre résidence.

Collecte des encombrants (monstres ménagers)

La Municipalité procèdera à une collecte des encombrants une fois par semaine. **SVP ne pas déposer de monstres ménagers devant les conteneurs ou à côté des boîtes aux lettres communautaires.** Vous

devez communiquer avec le bureau municipal au **418 844-1218** pour demander ce service et nous fournir la liste des objets à ramasser ou vous inscrire en ligne sur le site Internet de la Municipalité sous la rubrique « Demande en ligne ».

La collecte est offerte un maximum de

quatre fois par année/par résidence.

Les matériaux doivent être organisés correctement (ex : les tapis doivent être roulés, le métal doit être trié, les fils ou la broche doivent être roulés ou attachés).

Vous pouvez disposer de pneus hors d'usage (**usage non commercial seulement**) ainsi que des jantes, aussi l'huile végétale de friture. L'huile doit être dans le contenant d'origine ou dans une bouteille de plastique transparente et bien identifiée.

Les carcasses de véhicules, les débris de

déboisement, les ordures ménagères et les feuilles mortes ne sont pas ramassés ni les matériaux recyclables.

À compter du mois de juin, vous pourrez disposer de matériaux de rénovation en vous rendant à l'écocentre de Saint-Gabriel-de-Valcartier (2329, boul. Valcartier). Vous ne pouvez pas disposer de ceux-ci dans les bacs à ordures ordinaires car l'entrepreneur ne les ramassera pas.

Merci pour votre collaboration.

VIE CITOYENNE



Contrôle biologique des insectes piqueurs

La Municipalité a octroyé le contrat du contrôle biologique des insectes piqueurs pour la saison estivale 2021 à la firme Conseillers forestiers Roy (CFR).

Contrôle des insectes piqueurs

Définition: Programme ayant comme objectif de contrôler la nuisance occasionnée par les **mouches noires** et les **moustiques** en utilisant aucun pesticide chimique.

CFR réalise le contrôle des insectes piqueurs à l'aide d'un larvicide **biologique sélectif**, le *Bti*. Les traitements sont exécutés sur les gîtes de reproduction larvaires en milieu hydrique par des pulvérisations manuelles, terrestres ou aériennes par hélicoptère. Le territoire d'intervention cible pour les traitements couvre généralement plusieurs kilomètres carrés selon les caractéristiques du site à protéger et les conditions du milieu.

Quelles sont les espèces traitées?

Seuls les petites mouches noires et les maringouins sont traités en ce qui concerne le contrôle biologique des insectes piqueurs. Les tiques, les brûlots, les mouches domestiques et les « frappe-à-bord » ne sont donc pas affectés par le traitement.

Le programme de contrôle des insectes piqueurs sollicite la collaboration des citoyens afin d'autoriser l'accès aux zones de forte production de moustiques et de mouches noires, aux équipes d'applicateurs.

Vous pouvez communiquer avec CFR à ce numéro de téléphone sans frais: 1-855-696-3398. Afin d'obtenir davantage d'information sur la firme, leur site internet www.cfroy.com est accessible et mis à jour constamment.



La Municipalité à besoin de bénévoles pour effectuer des tests de nuisance du contrôle biologique des moustiques et des mouches noires

L'efficacité de l'opération est mesurée par des « tests de nuisance » et ces données doivent être prélevées par le personnel de Conseillers forestiers

Roy accompagné d'un témoin extérieur de la firme. Ces mesures sont effectuées trois fois par semaine sur le territoire et durent environ 15 à 30 minutes.

Pour y participer, veuillez s'il vous plaît nous communiquer votre intérêt au **418 844-1218**.

Traitement - suppression de l'Ambrosia

La Municipalité participe à un programme de traitement collectif pour la suppression de l'herbe à poux.

La mission commune est **d'éliminer définitivement** cette plante hautement allergène.

Nous comptons donc sur la participation de tous pour mener à bien cette mission.

Voici comment participer activement :

1. Arracher, s'il y a lieu, les plants d'herbe à poux sur votre propriété.
2. Localiser les zones potentiellement infestées dans votre quartier.
3. Sensibiliser vos voisins aux dangers de cette plante.

Ce programme collectif annuel est destiné à réduire significativement le taux de pollen, et ce, dans le plus grand intérêt de la population. L'impact socio-économique relié aux allergies respiratoires est de 250 millions de dollars annuellement.



Et oui, même ici dans notre Municipalité, même dans votre cour...soyez prudents et informez-vous des bonnes pratiques pour votre santé et celle de vos animaux de compagnie!

<https://tiquetoccanada.com/>

TAXES MUNICIPALES

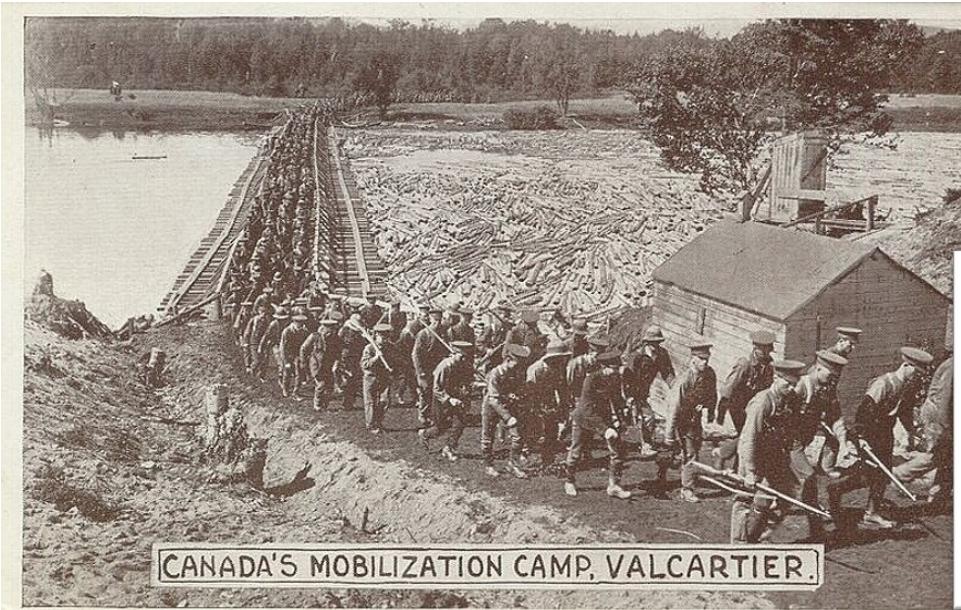
Nous vous rappelons que le deuxième versement du compte de taxes municipales est payable le 1^{er} juillet 2021. Le privilège de payer en trois versements ne peut être accordé que si tous les versements sont effectués à leur échéance. Tout paiement reçu en retard portera intérêts et pénalité sur la totalité du compte.

VIE COMMUNAUTAIRE

UNE PAGE D'HISTOIRE

Base militaire Valcartier

La base militaire de Valcartier a été créée en 1914 comme camp d'entraînement pour les troupes envoyées en Europe pendant la Première Guerre mondiale. Un grand territoire avait été exproprié de Saint-Gabriel-de-Valcartier, dont 125 fermes. Environ un tiers de ces personnes ont quitté la région, plusieurs se sont établies dans la région de Sherbrooke. En quelques semaines, le camp était devenu l'un des plus grands du pays avec 35 000 hommes. L'un de ces hommes, le vétérinaire de cavalerie Harry Colebourn, a amené avec lui un ourson orphelin qu'il avait sauvé d'un chasseur à White River, en Ontario. Winnie, du nom de la ville natale de Colebourn, Winnipeg, est devenue la mascotte des troupes et a voyagé avec eux en Angleterre avant de trouver une maison au zoo de Londres et de devenir l'inspiration pour Winnie l'Ourson de A.A.Milne. La base a été fermée après la guerre, à l'exception de l'entraînement d'été dans les années 1920. Elle a été réactivée pendant la Seconde Guerre mondiale et est devenue plus tard une base permanente dans les années 1950. En 1965, la base a été agrandie vers le nord et la zone connue sous le nom de Rivière aux Pins a été expropriée, touchant à la fois les résidents de Saint-Gabriel-de-Valcartier et de Shannon. Bien qu'aucune des maisons de Rivière aux Pins ne subsiste, les militaires conservent encore deux vestiges de son passé : le cimetière des adventistes du septième jour et Conway's Rock.



LOISIRS

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Merci pour votre patience avec tous les changements! Vous pouvez toujours consulter nos heures d'ouverture ainsi que les mesures de sécurité en place, elles sont épingleés dans le haut de la page Facebook - Bibliothèque SGDV Library. (En cas de doute, vous pouvez toujours nous appeler pour savoir si on est ouvert: 418-844-4040.)

Nous ne savons toujours pas si nous pourrons offrir une heure du conte le 14 mai ni le Club de lecture d'été (19 juin au 26 août), mais espérons pouvoir le faire. Restez à l'écoute!



COMITÉ HISTORIQUE

Les heures de bureau régulières du comité historique ont été temporairement suspendues en raison de la pandémie de COVID-19. Si vous souhaitez vous inscrire sur notre liste de diffusion, veuillez envoyer un courriel à valcartier1816@munsgdv.ca. Vous pouvez également nous joindre sur Facebook ou en laissant un message à la Municipalité 418 844-1218.

Comment se brancher à Généalogie Québec?

Étape 1
Ouvrir le site du Réseau BIBlio : www.mabibliothèque.ca/cnca et cliquer l'onglet Livres et ressources numériques



Étape 2
Cliquer sur Généalogie Québec



Étape 3
Inscrire son n° d'usager & son NIP

Étape 4
Accepter les termes de la licence d'utilisation et cliquer Continuer



VIE COMMUNAUTAIRE

Nous vous présentons une nouvelle chronique par **Maureen Bédard**, conseillère municipale afin de faire connaitre aux jeunes et moins jeunes les oiseaux qui peuplent nos cours arrière. L'observation d'oiseaux a toujours été une passion pour elle tout comme la photographie alors les deux ensembles contribuent à cette chronique. En espérant que vous aimerez.

LE GEAI BLEU

On le connaît, mais saviez-vous que le Geai Bleu fait partie de la même famille que les corneilles, *les corvidés*. C'est un oiseau que l'on aperçoit dans nos cours car il adore les conifères autant que les feuillus. Cet oiseau qui s'est vite habitué à la présence humaine, revient année après année fidèlement à nos mangeoires en hiver. Le Geai Bleu est un omnivore et il se nourrit d'insectes et de sauterelles il est aussi normal qu'il mange parfois des œufs ou des oisillons. Sa nourriture préférée par contre est l'arachide et le tournesol mais il adore tout autant le maïs concassé, les petits fruits et les noisettes.

C'est une sentinelle remarquable car dès qu'il voit quelque chose d'anormal, ses cris retentissants ameutent tout le voisinage. Son cri DJÉ DJÉ a plusieurs fonctions; il peut servir à sonner l'alarme, comme signal d'attaque ou être un cri de ralliement. Il est en plus maître dans l'art d'imiter le cri de la buse à queue rousse.

Le Geai Bleu construit un nid volumineux et peut avoir entre 3 et 7 œufs de couleur bleu pâle tacheté de brun et de gris. L'incubation dure entre 16 à 18 jours. Il faudra entre 17 et 21 jours aux oisillons avant de quitter le nid et les oisillons s'alimenteront seuls au bout de trois semaines mais demeureront encore deux mois auprès de leurs parents.

Vous aimerez l'observer de plus près? Il suffit d'installer un plateau sur un poteau plutôt qu'une mangeoire suspendue et garnir le plateau d'arachides, de grains mélangés et surtout du tournesol et il apparaîtra en peu de temps.

Le Geai Bleu fréquente notre territoire à l'année et donc égaille nos hivers de ses belles couleurs et plumages gonflés en période froide.

Vous souhaitant de belles observations.

LOISIRS



CAMP DE JOUR D'IMMERSION ANGLAISE pour 5 à 7 ans

Ce camp est une introduction à la langue anglaise pour faciliter la prochaine année scolaire de votre enfant. Les enfants seront immergés dans un environnement anglophone axé sur l'apprentissage de l'anglais à travers diverses activités amusantes et éducatives. Ceci inclura des jeux sportifs, des jeux de danse, une heure du conte et bien plus encore! Parfait pour les enfants qui commencent l'anglais ou qui ont besoin de continuer à pratiquer leur anglais pendant l'été !

- * Apprentissage de l'anglais en petits groupes
- * Activités éducatives amusantes avec des professionnels formés
- * Coût : 180\$/semaine pour 2 semaines
170\$/semaine pour 4 semaines
- * Valcartier Elementary School (2224, boul. Valcartier)
- * Du 5 au 30 juillet de 8h à 16h
- * Inscriptions : **amilia**
- * Info : Pamala Hogan 418-844-1218 ou plaberge@munsgdv.ca



LOISIRS



ON PART À LA CHASSE AUX TRÉSORS!

**C'EST PAS LA COVID-19 QUI VA NOUS EMPÊCHER
D'AVOIR UN ÉTÉ SÉCURITAIRE ET EXCEPTIONNEL!**

TERRAIN DE JEUX D'ÉTÉ 2021

28 juin au 13 août (lundi au vendredi de 8 h à 16 h)

Il y a possibilité d'une semaine de garde la semaine du 16 août, veuillez réserver lors de l'inscription.

PÉRIODE D'INSCRIPTION: 3 MAI AU 4 JUIN*

Bien évidemment, le programme du Terrain de jeux ne sera pas le même que par les étés passés, mais nos moniteurs sont motivés et heureux de revoir les enfants et ils feront leur possible pour offrir un camp d'été des plus joyeux et animé! *Plusieurs activités thématiques, ateliers ambulants et animations professionnelles sont prévus!*

Ce qu'il faut savoir :

- Aucun transport en autobus
- Fermé pour la fête du Canada, jeudi le 1^{er} juillet 2021
- Maximum de 100 enfants par semaine
- Prévoir et aviser des heures d'arrivée et de départ de votre enfant lors de l'inscription et respecter celles-ci dans la mesure du possible
- Aucune sortie du vendredi ni au Village Vacances Valcartier



Terrain de jeux : enfants de 4 à 12 ans**

Programme Aide-Moniteur P.A.M. : jeunes de plus de 12 ans

Service de garde: disponible du lundi au vendredi de 6 h45-8 h et 16 h-18 h

INSCRIPTION : Plateforme Amilia, lien sur notre site Internet www.saint-gabriel-de-valcartier.ca. Le paiement par internet (carte de crédit) est à privilégier dans la mesure du possible. À noter que si vous ne pouvez utiliser ce moyen de paiement, il est possible de payer par chèque dans le dépôt de nuit de la Municipalité.

Un ESCOMPTE FAMILIAL est applicable aux inscriptions régulières au Terrain de jeux pour les familles de 2 enfants et plus. Les inscriptions doivent se faire dans une même transaction. Aucun escompte familial pour non-résidents.

T-shirt inclus dans les prix	Prix régulier par semaine	Prix régulier été complet	NON-RÉSIDANTS (aucun rabais)
Terrain de jeux	100\$	500\$	175\$/semaine
Service de garde (enfant)	30\$	150\$	50\$/semaine
Service de garde (famille)	45\$	250\$	75\$/semaine
Programme P.A.M.	50\$ (min. 2 semaines)	350\$	



Surveillez votre courriel et abonnez-vous à notre page Facebook (Terrain de jeux Saint-Gabriel-de-Valcartier Playground) pour vous tenir informé des détails importants découlant de cette situation en constante évolution.

* Priorité aux résidents. Période d'inscription pour non-résidents (si nos maximums ne sont pas déjà atteints) du 1er au 5 juin

** S'applique aux enfants inscrits à l'école en septembre

LOISIRS

NOUVEAU GROUPE NOS AMIES LES PLANTES

Groupe communautaire pour la vente, l'échange et les dons de plantes
Bienvenu à tous!



À NOTER QUE PENDANT LES HEURES DU TERRAIN DE JEUX D'ÉTÉ (8H À 15H30), TOUTES LES INFRASTRUCTURES (PATAUGEUSE, PARC DE SKATE, JEUX D'EAU ET PARC DE JEUX) SONT RÉSERVÉS À L'UTILISATION EXCLUSIVE DU TERRAIN DE JEUX.

PARC DE JEUX D'EAU

OUVERT DE 10 H À 20 H



**TOUS LES JOURS
(OUVERTURE EN JUIN)**

Celui-ci se retrouve près du parc de jeux, à côté de la pataugeuse.

À noter : les jeux d'eau sont sans surveillance, les parents sont donc responsables de la sécurité de leurs enfants.

PATAUGEUSE HORAIRE

Ouverture le 18 juin si le climat le permet.
Entrée gratuite. Supervision adulte requise.

LUNDI AU JEUDI :
15 H 30 À 18 H 30*

VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE:
12 H À 18 H 30*

*(Les heures d'ouverture peuvent varier selon le climat.)

Horaire du 13 août à la Fête du travail :
tous les jours de 12 h à 18 h 30

TAEKWON-DO

Le Taekwon-Do est un art martial qui vise le développement global de la personne autant sur le plan physique, cognitif, social que moral. Plus spécifiquement, cette méthode d'autodéfense à mains nues est caractérisée par différentes techniques de blocage, de coups de pied et de coups avec les mains.



Comme vous pouvez le constater, ce sport nécessite une certaine proximité et, malheureusement, dû à la situation sanitaire actuelle, il nous est impossible d'offrir des cours actuellement. Il ne nous sera donc pas possible de vous faire bénéficier de ses multiples bienfaits, tels que l'amélioration de la concentration, de la confiance en soi, de la gestion du stress, de l'équilibre et de la coordination. Nous nous préparons cependant à un retour en force au mois de septembre prochain. Notre approche était, et sera encore, d'offrir des entraînements dans une ambiance chaleureuse et un enseignement des techniques progressivement. Elles sont pratiquées et encadrées par des instructeurs qualifiés selon les valeurs du Taekwon-Do (contrôle de soi, courtoisie, persévérance, courage et intégrité).

En espérant vous revoir en pleine forme lors de la prochaine saison!

L'équipe du club de Taekwon-Do!

Baseball mineur SGDV



Initiation et développement au baseball pour les 5 à 12 ans
Équipement nécessaire: souliers à crampons, gant de baseball et support athlétique (8 à 12 ans seulement)

DATE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT
29 mai - 14 août (Excluant 24 juillet)	Samedis matins 9h-9h45 (5-7 ans) 10h-11h15 (8-12 ans)	Terrain de balle SGDV	35\$/enfant ou 60\$/famille (2 enfants et +)

Inscriptions sur **amilia**

Au plaisir de vous voir sur le terrain cet été!

VIE CITOYENNE

SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE



Les feux dans les terraux et végétaux

Depuis l'entrée en vigueur des mesures de restriction sur l'usage du tabac dans les lieux publics, on note une tendance à la hausse des incendies ayant comme source de chaleur des articles de fumeur qu'on a négligemment jetés dans des contenants destinés aux végétaux ou dans des zones de végétation. De ces incendies découlent malheureusement d'importantes pertes matérielles.

Les matériaux que l'on trouve dans les plates-bandes, les pots de fleurs, les balconnières, etc., sont généralement combustibles.

En effet, les différents terreaux présents sur le marché ne contiennent souvent que très peu de terre véritable. Plusieurs sont enrichis d'engrais chimiques ou d'autres substances combustibles qui constituent un foyer potentiel d'incendie.

Les périodes de chaleur soutenue et de sécheresse au cours de l'été augmentent considérablement le risque d'incendie puisque le sol et la végétation, asséchés, sont plus susceptibles de s'enflammer au contact d'une source de chaleur.

Ainsi, lorsqu'on se débarrasse d'un article de fumeur de façon inadéquate ou dans un endroit inapproprié, le feu couvant, peut, à tout moment, provoquer un incendie et se propager à des bâtiments.

Saviez-vous que?

Un mégot de cigarette peut se **consumer** durant plus de **3 heures** et une flamme est susceptible d'apparaître pendant tout ce temps.

Débarrassez-vous des mégots de cigarette avec précaution

- ◊ Afin d'éviter tout risque d'incendie lié à une façon inadéquate de se débarrasser d'un article de fumeur, éteignez les mégots dans un cendrier conçu à cet effet, à savoir un contenant non combustible rempli de sable, d'eau, etc.
- ◊ Placez les cendriers loin de tout objet ou surface inflammable.
- ◊ Avant de vider un cendrier, assurez-vous que tous les mégots sont bien éteints en y versant un peu d'eau.
- ◊ Ne jetez jamais les cigarettes ou les allumettes directement à la poubelle.
- ◊ Lors de vos déplacements, évitez de lancer vos mégots dans la nature.



Visites de prévention

Les visites annuelles de prévention résidentielle offertes par le Service de sécurité incendie à chaque année auront lieu de mai à octobre 2021. Cette année, environ 300 maisons seront inspectées. Ceci a pour but de s'assurer que votre maison est sécuritaire en lien avec l'incendie ainsi que de vérifier la conformité au Règlement municipal #213 concernant la prévention incendie.

Cependant, en raison de la COVID-19, la procédure utilisée sera différente cette année. Auparavant, les préventionnistes rentraient chez vous pour remplir un formulaire et vérifier visuellement vos appareils. Pour limiter l'exposition entre les citoyens / citoyennes et les préventionnistes, la majorité de l'inspection se fera par appel téléphonique. Les préventionnistes s'identifieront au téléphone et vous poseront des questions en lien avec la prévention incendie (avertisseurs de fumée, détecteur de monoxyde de carbone, renseignements personnels et autres) et rempliront le formulaire qui se faisait auparavant en personne.

Par la suite, ils iront, soit le jour même ou dans la semaine qui suit, chez vous pour vous remettre un document d'auto-inspection que vous devrez remplir et rapporter au bureau municipal. Ceci remplace la vérification visuelle que les préventionnistes faisaient de vos appareils ainsi que des risques d'incendie. La manière de faire sera approfondie lors de l'appel téléphonique.

Enfin, avant de quitter les lieux, les préventionnistes feront un plan extérieur de la maison pour permettre une meilleure efficacité dans le cas où une intervention à votre domicile devenait nécessaire dans le futur. Aucun préventionniste ne rentrera chez vous. Toutefois, si vous avez des questions ou des commentaires à formuler, les préventionnistes seront heureux d'y répondre. Il est toujours possible, avec les équipements de protection individuelle (masques et gants), de faire une vérification visuelle d'un danger potentiel ou d'un appareil à la porte d'entrée ou à l'intérieur si autorisé par l'occupant. Dans ce cas, le temps d'intervention doit être court et la maisonnée doit être exempte de personnes en isolement à cause de la COVID-19. Les mesures de prévention en vigueur doivent être respectées par le citoyen et le préventionniste.

Le Service de sécurité incendie de Saint-Gabriel-de-Valcartier vous souhaite un bel été. Au plaisir de vous revoir lors d'une visite de prévention.

Les pompiers et pompières de Saint-Gabriel-de-Valcartier

INFORMATIONS PRATIQUES

Message de la Sûreté du Québec concernant la fraude

Le mois de mars étant le mois de la prévention de la fraude, la Sûreté du Québec nous demande de partager les liens suivants afin de sensibiliser nos citoyens aux fraudes qui circulent présentement en plus de fournir des conseils sur comment se protéger :

<https://www.sq.gouv.qc.ca/services/campagnes/mpf/>

<https://www.sq.gouv.qc.ca/services/prevention/>



La SQ a pris plusieurs plaintes de fraudes dans les dernières semaines. L'une d'entre elles consiste à recevoir un courriel d'un contact qui s'est fait pirater son compte, qui mentionne avoir une tumeur cancéreuse au larynx qui l'empêche de parler. Le contact en question mentionne être à l'hôpital et avoir besoin d'aide pour ses dépenses. Le suspect demande à la personne d'acheter des cartes Amazon, gratter les numéros de carte cadeau derrière les cartes et de lui envoyer une photo des cartes avec les numéros. Les plaignants envoient plusieurs centaines de dollars avant de contacter le contact en question qui n'est pas à l'hôpital. Les gens qui sont victimes de cette fraude sont souvent des personnes âgées. Nous avons sensibilisé le personnel de toutes les résidences pour personnes âgées sur le territoire. Les personnes âgées qui résident toujours à leur résidence sont plus difficiles à rejoindre via les campagnes de sensibilisation sur internet c'est pourquoi nous avons décidé de sensibiliser nos résidents sur la fraude via nos communications écrites.

Un autre exemple de fraude à Saint-Gabriel-de-Valcartier, c'est un suspect qui publie une annonce sur Marketplace de Facebook concernant une voiture à vendre. Lorsque le plaignant répond à l'annonce, le vendeur donne rapidement une adresse courriel pour le contacter. Les négociations se font par courriel et le vendeur demande à l'acheteur (plaignant), de lui faire un virement Interac (souvent à une autre adresse courriel), pour garantir qu'il a les fonds, mais de seulement lui donner la réponse à la question secrète lors de la livraison. Cependant, la transaction est conclue sans que le plaignant ait donné le mot de passe et avant même la livraison du véhicule. L'adresse de livraison est toujours une adresse de la région qui est possible de trouver sur internet. Dans cet exemple, il s'agit de l'achat d'une voiture, mais ça peut être le même stratagème pour toutes ventes faites sur internet. Les fraudeurs profitent de la pandémie pour demander le paiement avant la remise de l'objet.

Vous êtes victime d'une fraude?

Communiquez avec la Sûreté du Québec au 310-4141 ou *4141

Pour toute urgence : 911

La Sûreté du Québec vous rappelle l'importance de signaler toute fraude au [Centre antifraude du Canada](#).

DATES À RETENIR

MAI

- 4, 11, 18, 25
- Collecte des monstres ménagers
- 3 mai au 4 juin
- Inscriptions Terrain de jeux d'été
- 3 Semaine de ramassage des sacs de feuilles mortes
- 14 Dernière journée pour soumettre un CV pour poste de journalier au travaux publics
- 16 - 22 Semaine Nationale des Travaux publics
- 24 Fermeture des bureaux municipaux
- 30 Collecte de RDD et distribution de plants d'arbres

JUIN

- 1, 8, 15, 22, 29
- Collecte des monstres ménagers
- 24 Fermeture des bureaux municipaux
- 28 juin au 13 août
- Programme Terrain de jeux d'été

JUILLET

- 1^{er} Fermeture des bureaux municipaux, 2^e versement du compte de taxes municipales
- 5 au 30 Camp d'été d'immersion anglaise
- 6, 13, 20, 27
- Collecte des monstres ménagers Mi-août

PROCHAIN INDISPENSABLE

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER

2215, boul. Valcartier
Saint-Gabriel-de-Valcartier
(Québec) G0A 4S0

Téléphone : 418 844-1218
Télécopieur : 418 844-3030
Courriel : admin@munsgdv.ca

SITE INTERNET
www.saint-gabriel-de-valcartier.ca